

Devenir Acteur de prévention secours dans le secteur aide et soin à domicile (APS-ASD)

OBJECTIF

Etre capable de participer à l'évaluation des risques de son entreprise et proposer des pistes d'amélioration.

Etre capable de secourir de manière adaptée une victime d'accident ou de malaise.

PUBLIC

Salariés du secteur aide et soin à domicile.

DUREE, METHODES ET ENCADREMENT

2 jours + 1 jour (21 heures)
Heuristique, Démonstrative et applicative
Alternance de théorie et pratique
Formation encadrée par un Formateur APS ASD certifié par l'INRS

EFFECTIF

4 à 8 participants

PRE-REQUIS

Salarié du secteur de l'aide et du soin à domicile

PROGRAMME

Jour 1

Présentation des objectifs
Bases en prévention des risques
La démarche de prévention
Anatomie, physiologie, pathologie (les limites du corps humain)
Observer et analyser une situation de travail (grille PRAP)
Remise des travaux intersession.



INCENDIE



SECOURISME



PREVENTION



FORMATEURS

Jour 2

Le cadre juridique
Protection
Examiner la victime
Faire alerter
Secourir

Jour 3

Secourir suite
Epreuves certificatives SST
Retour des travaux intersession journée 1
Proposition de pistes d'amélioration de situation de travail
Retour sur les techniques de manutention application des PSPEE
Epreuves certificatives

VALIDATION

Certificat APS-ASD remis valable 2 ans si satisfaction aux deux épreuves certificatives.

Formation délivrée par un formateur APS-ASD certifié INRS pour 36 mois.



INCENDIE



SECOURISME



PREVENTION



FORMATEURS